

Livraison de l'immeuble au 65, rue de Neuilly

[Retour à la liste des comptes-rendus](#)



LE 22/01/2014

Une visite de l'immeuble situé dans le centre de Clichy, au 65 rue de Neuilly a été organisée ce mercredi 22 Janvier, en présence des services de la Ville, de Frédéric Chauvency, Agence Imm Solidum, de François Prinvault, architecte du projet et de Tristan Blin, de la société SIRES Métropole en charge de la gestion locative.

Régis Lang, Président de la Semercli et Gilles Catoire, Maire de Clichy ont visité ensemble ce programme et se sont félicités du résultat obtenu, qui constitue une référence pour la valorisation du cœur historique de la ville. Ce nouveau projet vient à la suite de la multiplication des livraisons de programmes de location ou d'accession, sur le secteur de l'axe de la rue de Neuilly et de la rue de Paris.

Durant plusieurs années cet immeuble était géré par une copropriété en déshérence qui a abouti au délabrement le plus total de l'immeuble, mettant ainsi en danger les locataires qui s'y trouvaient logés.

Grâce à la volonté de la ville, à la mise en œuvre de la SEMERCLI et dans le cadre de la ZAC Centre Ville, la décision a été prise d'acquérir l'ensemble des lots pour mettre fin à la copropriété et reloger l'ensemble des habitants. Plusieurs années auront été nécessaires pour acquérir les différents lots de cette copropriété dégradée, reloger les occupants et libérer les quatre locaux commerciaux en rez-de-chaussée.

En 2006, le bâtiment B devenu trop dangereux a été évacué et fermé dans le cadre d'une procédure de péril imminent. Un arrêté d'insalubrité irrémédiable a été pris en 2007 sur ce bâtiment B. L'immeuble comptait alors 20 logements de 15 à 20 m².

La ville a ensuite souhaité proposer un programme de rénovation afin de permettre aux prochains locataires de vivre dans des logements habitables.

Après une première phase de démolition partielle du bâtiment sur cour, les travaux de rénovation ont commencé en octobre 2012. Dix logements à loyers maîtrisés conventionnés avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ont été livrés en décembre 2013. Un rez-de-chaussée commercial réparti en 2 unités contribuera à l'animation du centre-ville par la suite.

Une fois encore, la Ville est intervenue pour la mise en location, puisque 6 des nouveaux locataires sont issus des demandeurs de logements inscrits à la maison de l'Habitat.

Lors de cette visite Tristan Blin a rappelé pourquoi cette opération était une réussite en tout point notamment pour les Clichois : « *Nous sommes ravis de la démarche qui a été menée par l'ensemble des acteurs sur ce projet et de pouvoir en faire parti. Nous allons accueillir des jeunes locataires dans cet immeuble puisque la moyenne d'âge sera de 35 ans. Nous sommes également dans une démarche locale, pouvant répondre aux besoins de logements sur la ville. Ceux sont donc des Clichois ou des personnes travaillant à Clichy qui vont prochainement prendre possession des lieux* ».

Les locataires pourront emménager dès le 7 février prochain.